

**DÉCLARATION DE SON EXCELLENCE  
MONSIEUR ALI ABDI FARAH,  
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA  
COOPÉRATION INTERNATIONALE CHARGÉ DES  
RELATIONS AVEC LE PARLEMENT**

**A L'OCCASION DE LA CÉRÉMONIE DE CLÔTURE**

**DE LA CONFÉRENCE DES PAYS DE LA CORNE  
DE L'AFRIQUE  
ET DU GOLFE D'ADEN SUR LES MINES  
ANTIPERSONNEL**

**FAIT À DJIBOUTI, LE 18 NOVEMBRE 2000**

**Excellences,  
Distingués délégués et participants,  
Mesdames et Messieurs,**

Nous arrivons au terme des travaux de la Conférence des Pays de la Corne de l'Afrique et du Golfe d'Aden sur les mines Antipersonnel. Aussi, je souhaite vous féliciter du haut niveau de représentation et de l'esprit constructif qui ont caractérisé cette réunion. Ils dénotent l'importance que les pays de notre région accordent à cette question cruciale.

Il va sans dire que la déclaration de Djibouti, que nos pays viennent d'adopter, marquera sans doute une étape importante dans la recherche de solutions aux problèmes des mines antipersonnel dans la région.

Dans cette déclaration les pays de la région de la Corne de l'Afrique et du Golfe d'Aden se disent préoccupés par le fait que des millions de mines antipersonnel enterrées dans leur région tuent et handicapent des populations civiles innocentes.

Ils reconnaissent que l'utilisation continue de mines antipersonnel dans la région aggraverait les problèmes déjà existants et compliquerait les futurs programmes destinés à l'élimination des mines antipersonnel.

En outre, ils lancent un appel à la Communauté internationale pour qu'elle apporte l'assistance nécessaire aux pays de la région dans les domaines de l'action anti-mines, et de l'assistance aux victimes, ainsi que pour les programmes de sensibilisation de la population.

Les pays de la région considèrent que la paix, la stabilité et la sécurité sont essentiels pour un développement durable de la région.

En matière de coopération, ils réitèrent l'urgence et la nécessité d'une coopération régionale dans le cadre d'actions collectives et de politiques concertées contre les mines antipersonnel, et à cette fin, ils proposent la création d'un centre régional de recherche de formation sur les mines antipersonnel, pour la promotion d'actions collectives et de politiques concertées

contre les mines antipersonnel, et pour le développement d'une coopération inter-africaine dans les domaines de l'action anti-mines et l'assistance aux victimes, tel que prévue dans le plan d'action de Kempton Park de mai 1997 et les autres décisions pertinentes à cet égard. Et la Déclaration invite Djibouti en sa qualité de pays abritant le siège de l'IGAD et hôte de la première Conférence régionale sur les mines antipersonnel, à initier un plan d'action pour la création d'un tel centre.

Toutefois, les pays de la région notent avec préoccupation que les programmes de financement pour l'assistance aux victimes et aux survivants ne sont pas à la hauteur des besoins dans toute la région. Et que les handicapés et les amputés victimes des mines, sont dans des situations d'extrêmes difficultés dans des nombreuses communautés démunies.

En ce qui concerne, la Convention d'Ottawa, la Déclaration rappelle que les pays de la région qui ont ratifié la Convention s'engageant à respecter toutes les obligations

Et enfin, elle lance un appel pressant aux pays de la région qui n'ont pas encore ratifiés le traité sur les mines antipersonnel de le faire le plus tôt possible, et pour ceux qui ne l'ont pas signé d'y accéder dans les meilleurs délais, conformément aux appels faits par de nombreuses organisations internationales, y compris l'OUA, l'OIF et la Campagne Internationale contre les mines antipersonnel.

En fait, la création du centre préconisé dans la déclaration adoptée par la Conférence, va dans le sens d'un développement des capacités nationales pour la lutte contre les mines antipersonnel qui sont cruciales sinon vitales si l'on veut régler le problème des mines antipersonnel de manière durable.

Il nous appartient à tous de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue d'améliorer la mise en œuvre de la convention d'Ottawa et de débarrasser notre continent du fléau des mines, conformément aux décisions prises par nos pays respectifs dans les instances internationales.

Je forme personnellement le vœu de voir, lors de notre prochaine réunion les pays notre région tous devenus parties à la Convention.

Je forme également le vœu que les efforts de déminage auront une vigueur redynamisée nouvelle qui soit à la mesure des problèmes auxquels la région doit faire face.

Je lance un appel à nos amis donateurs, pour qu'ils apportent un appui accru à la région, maintenant que celle-ci a réaffirmé sa volonté de s'inscrire dans le cadre juridique de la Convention d'Ottawa. Le problème des mines antipersonnel est une responsabilité mondiale et qui concerne toute l'humanité.

Je voudrais maintenant, au nom du Président de la République de Djibouti, S.E. M. Ismaël Omar Guelleh, vous réaffirmer la volonté de Djibouti d'œuvrer de concert avec les pays de la région et la société civile à l'élimination des mines antipersonnel.

Avant de clore cette conférence, je voudrais ici renouveler nos remerciements, en premier lieu, à M. Ahmed H. Esa, Directeur exécutif de l'Institut pour la Recherche et la Formation Pratique, pour tous les efforts inlassables qu'il a déployé en coopération avec le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, pour la réussite de ces assises, je voudrais associer mes remerciements aux organisations et pays qui ont apporté leurs concours à divers titres, et à tous ceux, participants ou assistants qui ont travaillé de près ou de loin pour le succès de cette conférence, notamment les membres du Comité d'Organisation du Secrétariat de la Conférence.

Comme vous le savez tous, le processus de cette conférence s'inscrit dans le cadre d'autres manifestations, dont le séminaire sur l'universalisation et la mise en œuvre de la Convention d'Ottawa en Afrique, co-organisé par le Mali, la France et le Canada. Le bilan de nos travaux sera présenté à cette réunion.

Oeuvrons ensemble pour un monde débarrassé  
du fléau des mines antipersonnel  
Je vous souhaite un agréable voyage et  
un bon retour dans vos pays

Fait à Djibouti, le 18 novembre 2000.